

L'honorable député de Richmond (M. Flynn), ainsi que l'honorable secondant de cette motion savent parfaitement bien que la population de l'île du Cap-Breton ne considérera cette motion ni honnête ni sincère, et leurs commettants penseront qu'il aurait été plus honorable et plus droit de la part de ces honorables messieurs s'ils avaient appuyé la motion principale, qui aurait assuré la protection de cette industrie.

L'honorable monsieur (M. Mackay) a dit que la motion du très honorable député de Kingston ne disait rien.

Je lirai cette motion, pour montrer qu'elle aurait favorisé cette industrie :

“ Que cette Chambre est d'opinion que la prospérité du Canada requiert l'adoption d'une politique nationale qui, par un rajustement judicieux du tarif, encouragera et favorisera les intérêts agricoles, miniers, manufacturiers et autres du Canada.”

L'honorable monsieur a dit qu'Ontario envoyait aux provinces d'en bas une grande quantité de produits agricoles, en paiement desquels elle ne recevait que du charbon, et que si un droit était imposé sur la houille américaine, ce serait le moyen de permettre aux provinces maritimes de payer ces produits en charbon.

L'honorable monsieur, en votant contre la résolution du très honorable député de Kingston, a voté contre la chose même qu'il prône aujourd'hui, et contre la politique qui assurera le commerce interprovincial.

L'honorable monsieur a découvert l'erreur qu'il a commise en cette occasion-là, et je crois que les électeurs du comté ainsi que l'île du Cap-Breton toute entière ne l'oublieront pas lorsque les élections auront lieu.

Mon honorable ami a suivi depuis quatre ans un parti dont les sentiments d'opposition aux intérêts houillers de la Nouvelle-Ecosse sont bien connus ; et l'honorable chef du gouvernement a dit, en 1875 je crois, en cette Chambre, qu'il pensait que rien moins qu'un droit de \$2 par tonne ne serait avantageux à ces intérêts houillers, bien que la Chambre sut parfaitement bien que les messieurs intéressés dans ces mines ne demandaient qu'un droit de 50c. par tonne.

J'approuve jusqu'à un certain point tout ce que mon honorable ami a dit au soutien de sa thèse.

Je crois que cette politique bénéficierait beaucoup à cette industrie, qui autrement est menacée d'une ruine complète, et ce n'est qu'une question de temps si on ne lui accorde pas de protection. Sans une aide semblable, je considère que cette industrie sera complètement ruinée en très peu de temps. Je voterai donc pour l'amendement.

M. MACDONNELL — Je ne puis laisser passer en silence une des observations de l'honorable monsieur (M. Macdonald). Cet honorable monsieur a dit que la population de la Nouvelle-Ecosse aurait bien mieux préféré que l'honorable proposant de cet amendement eût voté en faveur de l'amendement général proposé par le très honorable député de Kingston, plutôt que de faire sa motion.

Je diffère complètement de l'honorable monsieur sur cette question.

Je crois qu'une protection plus grande que celle dont nous jouissons maintenant, tendrait à détruire davantage les intérêts houillers de la Nouvelle-Ecosse.

Il y a deux causes auxquelles on peut attribuer cette décadence. D'abord, elle est due au droit hostile de 75c. par tonne imposé par les Américains sur la houille importée; et ensuite, aux droits protecteurs que nous avons imposés sur les articles manufacturés et autres venant des Etats-Unis. Durant la réciprocité, les intérêts houillers de la Nouvelle-Ecosse étaient florissants; et aussitôt que cette réciprocité eût cessé, elle perdit son commerce de houille avec les Etats-Unis, et ainsi ce commerce fut encore paralysé en accordant une plus grande protection à nos manufactures et à nos autres industries. Toute nouvelle protection doit être dirigée contre les produits américains, ce qui aurait pour effet de paralyser notre commerce actuel avec les Etats-Unis, et infliger ainsi une nouvelle perte au commerce de charbon de la Nouvelle-Ecosse.

Les Etats-Unis sont notre principal marché pour le charbon, et plus notre commerce avec ce pays sera étendu, plus notre industrie houillère sera florissante.

Je diffère donc complètement d'opinion avec l'honorable monsieur, qui lui-même pense autrement.